

Initiatives ministérielles

Le gouvernement a tenté en vain de s'entendre avec les provinces sur une taxe de vente administrée conjointement, vraisemblablement parce qu'aucune province ne souhaite être associée, directement ou indirectement, à l'imposition d'une autre taxe de vente régressive. Ainsi, la taxe devient beaucoup plus coûteuse à administrer du fait que les taxes fédérale et provinciale ne seront pas appliquées en même temps. Les consommateurs subiront une autre augmentation de leurs frais, car les taxes de vente provinciales seront prélevées une fois la taxe de vente fédérale appliquée. Les provinces voient cela d'un très bon oeil. En effet, elles vont recevoir une manne fiscale de plusieurs centaines de millions de dollars qu'elles ne pensaient jamais obtenir. Mais cela signifie également qu'à cause d'une taxe à la consommation, les consommateurs canadiens paieront plusieurs centaines de millions de dollars de plus qu'ils ne l'auraient si le gouvernement avait réussi à convaincre les provinces de se joindre à lui pour administrer la taxe conjointement.

Il en coûtera plus au gouvernement fédéral pour administrer seul la taxe de vente que s'il l'avait fait avec les provinces. Les crédits consentis aux petites entreprises pour les indemniser des frais de perception seront plus élevés qu'il ne le faut, rendant ainsi la TPS encore plus coûteuse à administrer.

La TPS comporte encore beaucoup d'autres failles. Disons simplement qu'elle n'est pas visible et qu'elle n'est ni juste ni simple ni efficace. Mais comme mes collègues l'ont expliqué en détail, à ces failles énormes s'ajoute un problème de taille: une taxe de vente de cette ampleur aura des effets inflationnistes.

Compte tenu de tous les biens et les services qui existent au Canada, exception faite de ce que l'on appelle des aliments de première nécessité et quelques autres articles tombant sous le coup de cette mesure, la TPS exercera certes une poussée inflationniste néfaste dans l'immédiat et à long terme. Il se peut que cette poussée inflationniste soit atténuée dans une certaine mesure par les réductions de prix dont les fabricants devraient, en principe, faire profiter les consommateurs puisque la taxe de vente qu'ils doivent payer passera de 13,5 à 7 p. 100. Mais je ne connais aucun moyen de nous en assurer, aucun moyen de faire en sorte qu'ils refilent aux consommateurs les économies qu'ils auront ainsi réalisées. Quoi qu'il en soit, la TPS portera sur un éventail de biens et services beaucoup plus vaste que la taxe sur les ventes des fabricants qu'elle doit remplacer.

C'est se leurrer de croire qu'en périodes inflationnistes, les syndicats ne chercheront pas à obtenir davantage à la table des négociations pour pouvoir en neutraliser les conséquences. Nous pouvons être certains de voir les travailleurs demander des augmentations de salaire plus généreuses au cours de l'année qui vient, ce qui alimente-

ra l'inflation, déjà fort stimulée par la taxe sur les produits et services elle-même.

M. Caccia: C'est pourquoi nous avons besoin d'une taxe verte.

M. MacLaren: Mon collègue mentionne la taxe verte. Je suis d'accord avec lui. Je ferai simplement remarquer que si la TPS entraîne des revendications salariales à la hausse, nous verrons des Canadiens essayer de faire contrepoids aux pressions inflationnistes par toutes sortes de moyens.

Nous verrons également le gouverneur de la Banque du Canada s'efforcer de contrer ces pressions au moyen du seul instrument dont il dispose, radical s'il en est, la politique monétaire. À mon avis, nous pouvons être certains que lorsque les conséquences inflationnistes de la TPS se feront sentir sur l'économie, le gouverneur de la Banque du Canada se sentira encore une fois obligé de hausser les taux d'intérêt.

Le déplorable de la situation, c'est que pendant six années et quelque de prospérité économique, le gouvernement aurait pu faire jouer la politique financière et la politique monétaire de concert pour lutter contre l'inflation, mais il ne l'a pas fait.

Tout à l'heure, un député d'en face a parlé de la déclaration de novembre 1984 du ministre des Finances. Un gouvernement conservateur venait d'être formé et le ministre des Finances d'alors avait déclaré que si le nouveau gouvernement ne prenait pas immédiatement des mesures radicales, les dépenses fédérales pourraient atteindre 21,8 p. 100 du produit national brut. «Quelle horreur», affirmait-il. «Nous devons faire quelque chose.» Où en sommes-nous aujourd'hui? Ces dépenses représentent 22,2 p. 100 du PNB, pas 21,8 p. 100 comme dans les scénarios catastrophiques, mais 22,2 p. 100.

Comment notre collègue d'en face peut-il parler de progrès accomplis? Il a déclaré que les dépenses au titre des programmes avaient été réduites. Si le nouveau gouvernement n'agissait pas, on prévoyait que ces dépenses représenteraient 16 p. 100 du PNB. Aujourd'hui, c'est 16 p. 100. Le gouvernement avait crié au scandale et avait déclaré que les intérêts payés pour la dette atteindraient 5,3 p. 100 du PNB. À combien s'élèvent-ils actuellement? Ils représentent 6,1 p. 100 du PNB. Le gouvernement avait dit que les taux d'intérêt sur la dette seraient en moyenne de 6,5 p. 100 pendant les cinq ans allant de 1985 à 1990. Quelle moyenne ont-ils atteint? Le taux moyen a été de 9,6 p. 100, et non de 6,5 p. 100, ce qui leur a causé tant d'inquiétude. Mais, avec leur propre gouvernement, leurs propres mesures ou absence de mesures, les taux d'intérêt ont maintenant atteint une moyenne de 9,6 p. 100. Enfin, ils ont prétendu que s'ils ne maîtrisaient pas